



## **Déclaration FSU**

### **CTPA spécial du 1<sup>er</sup> juillet 2010.**

### **Le projet académique 2010-2013.**

#### *Une question préliminaire de méthode .*

*La FSU LORRAINE veut d'abord, Monsieur le Recteur, vous interpellé sur l'objet de ce CTPA spécial : s'agit-il du début d'une concertation dans le cadre d'une élaboration collective, avec la déclinaison, comme pour le précédent projet, de groupes de travail ou s'agit-il d'un point final formel qui ferait de ce projet, le projet du seul Recteur ?*

*La FSU LORRAINE, pour sa part, est preneuse de la première démarche, qui est la seule envisageable s'il y a volonté d'un véritable dialogue social.*

**Un projet académique devrait avoir pour vocation de construire les meilleures déclinaisons locales à même d'améliorer sans cesse l'Institution républicaine d'éducation nationale. Pour cela, il doit entre autres répondre aux besoins sociaux des jeunes lorrains et de leur famille et aux besoins économiques de la Nation. Il s'agit de consolider les deux missions majeures de l'Ecole : former un citoyen éclairé et doué de sens critique dans l'Ecole de la République et garantir ainsi la démocratie, donner aux futurs citoyens les outils d'une insertion sociale et économique réussies. Il consisterait notamment à offrir à tous l'excellence.**

**La FSU LORRAINE est prête à travailler et à enrichir tous ces axes de travail.**

**Le projet de construire et de développer une Ecole de la république se heurte à une logique budgétaire destructive.**

**La préoccupation d'une Ambition portée par l'Ecole en Lorraine est présente dans le projet 2010-2013 mais entre les lignes, un dogme l'emporte sur tous les autres : celui de la restriction de l'emploi public.**

**Il apparaît évident que le « hors la classe » va être une victime de cette politique :**

**L'éducation à l'orientation devra se dérouler avec moins de Conseillers d'Orientation Psychologues dans les établissements scolaires.**

**Avec les fermetures annoncées de CIO, les familles bénéficieront d'une information à l'éducation réduite par la mise en place d'une plate-forme téléphonique à distance...**

**Le service scolaire de l'aide sociale, avec les assistants sociaux de l'Education Nationale, est amené à se «recentrer sur ses missions principales», le retrait de trois assistants sociaux dès cette année n'étant qu'un premier signal tout à fait révélateur.**

**Il apparaît évident que la situation des élèves en difficultés va être aggravée par l'extinction programmée des psychologues scolaires et par les nouvelles attaques contre les RASED.**

**Les restructurations dans les services administratifs (Rectorats, inspections d'Académie et de circonscription, établissements scolaires,...) participent à la même logique budgétaire.**

**Il ne s'agit plus de «faire autrement». Non seulement le projet démocratique d'Education nationale est réduit à l'état de « services » rendus à des « usagers », mais il s'agit aujourd'hui manifestement de «faire moins de service public».**

**Il apparaît évident que la volonté de transformer les écoles par de nouveaux regroupements en «petits collèges», en «EPEP» n'est pas portée par un souci pédagogique.**

**Il en est de même pour l'avenir des établissements scolaires de moins de 200 élèves dans le second degré, notamment les lycées professionnels, dont l'avenir est remis en cause à travers la réflexion engagée sur le réseau des établissements.**

**Que penser de l'augmentation du nombre d'élèves par classe dans un tel contexte ?**

**Enfin, l'Académie de Nancy-Metz a subi sur la période du précédent projet d'importants retraits d'emplois. Le nouveau projet n'est pas en rupture avec cette politique.**

**Pourtant, ces suppressions de postes massives ont porté leur fruit : créer une pénurie quasi généralisée d'enseignants titulaires sur postes fixes et sur zone de remplacement.**

**Quant à la situation des personnels non titulaires, nos collègues demeurent dans la plus grande précarité, l'Administration étant heureuse d'utiliser cette «ressource» sans lui offrir la moindre perspective de recrutement et de stabilité. Si l'attention particulière accordée aux personnels non titulaires (AED, AVS, médiateurs) dans le projet académique est une orientation positive, comment sera-t-elle concrétisée ? Cela signifie-t-il que l'on ignore tous les autres personnels non –titulaires ?**

**Quel projet républicain, quelle ambition éducative peut-on encore trouver dans ces dispositions régressives qui, sous couvert d'arguments démographiques voire même pédagogiques, ne servent qu'à légitimer une politique dictée par les seuls impératifs de la RGPP.**

**Comment raisonner sur un projet académique pour les cinq prochaines années face aux plans sociaux massifs qui s'annoncent encore, face aux orientations nationales qui se concrétisent par moins d'Ecole et moins bien d'Ecole ?**

**Que peut-il rester alors d'un projet pour l'Ecole de la réussite de tous pour lequel chacun des personnels de l'Education milite, et auquel les citoyens sont attachés ?**